

M. de Sainte-Beuve, qui avoit des relations avec le parti, écrivant au fameux docteur Saint-Amour, qui, comme on fait, avoit été envoyé à Rome pour foutenir la cause des *cing propositions*, s'exprimoit en ces termes. „ Si „ le jansénisme est condamné, ce fera une „ des choses les plus défavantageuses au Saint- „ Siege, & qui diminuera dans la plupart des „ esprits le respect & la soumission qu'ils ont „ toujours gardés pour Rome, & qui fera in- „ cliner beaucoup d'autres dans les sentimens „ des Richéristes. . . Faites, s'il vous plaît, „ réflexion sur cela, & souvenez-vous que je „ vous ai mandé, il y a long-tems, que de „ cette décision dépendra *le renouvellement* „ *du Richérisme en France*. Les jansénistes „ eux-mêmes nous ont conservé cette lettre „ qu'ils ont fait imprimer en 1662. „

Pour saisir le sens de la confiance de Sainte-Beuve vis-à-vis de Saint-Amour, il faut se rappeler, qu'à cette époque les jansénistes presentoient la condamnation des cinq propositions à Rome. Pour amortir le coup, ils se dispoient à faire valoir le Richérisme, qui ne donne au pape que le pouvoir *ministériel* ou *exécutif*, & qui, en cette qualité ne peut, selon Richer, prononcer de décret *sans un concile général*. C'étoit d'avance une contre-batterie, dont ils menaçoient Innocent X & sa Bulle.

C'est encore une chose curieuse de voir, avant le jansénisme, le calvinisme enseigner le dogme de Richer. Sa doctrine est la confession de foi d'Anne du Bourg, qui, comme calvi-